



Question écrite

Plafond des subventions

De 2008 à 2012, Porrentruy (et Fontenais) a mis sur pied un projet-pilote qui s'est révélé très efficace et concluant concernant le centre-ville. Ce projet bénéficiait de l'aide du canton et de la Confédération.

Depuis, la ville continue de proposer cette offre grâce au programme ERHCA (Encouragement à la Réhabilitation de l'Habitat dans les Centres Anciens) mais dorénavant sans aide financière extérieure. Cet argent aide les propriétaires dans leurs études, leurs projets quant à la valorisation du bâtiment, l'utilisation efficace du volume,... et non pas pour la réalisation des travaux bien entendu. A voir le nombre de bâtiments refaits ces dernières années dans le centre ancien, on ne peut qu'encourager cette démarche.

Si le bien-fondé de cette idée n'est plus à prouver, le subventionnement qui en découle, lui, laisse pantois.

En effet, en automne 2016, le Conseil de Ville a ratifié le budget 2017.

Dans la rubrique 240 « Aménagement du territoire », le montant de 70'000 a été approuvé pour le programme de réhabilitation Vieille Ville (RHCA).

Dans les comptes 2017, ce montant est passé à 120'395.-

Nous comprenons aisément qu'il est difficile de refuser d'aider une personne qui projette d'améliorer, voire d'embellir notre vieille ville mais nous pensons que la manière de dépenser le montant prévu au budget doit être revu afin d'être conforme avec les décisions du Conseil de Ville.

Peut-être en distribuant les soutiens demandés qu' en fin d'année et en le répartissant, en cas de dépassement du budget, au prorata des différents projets ?

Ce principe pourrait alors être repris pour les autres postes subventionnés comme, par exemple, les aides aux économies d'énergie.

Je remercie le Conseil Municipal des propositions qu'il fera afin de respecter au mieux ce qui est prévu au budget.

Pour le groupe PLR

Sandra Nobs

